

# NOUVELLES DE L'APRUM

## NOUVELLES mai-juin 2018

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET COCKTAIL LE 22 MAI PROCHAIN

C'est le mardi **22 mai** prochain à **15h30** dans la salle **M 415** du Pavillon Roger-Gaudry (Immeuble principal) que se tiendra l'assemblée générale annuelle 2018 de l'APRUM. Tous les membres, anciens comme nouveaux retraités sont invités à participer activement à la vie démocratique de leur association. L'assemblée sera suivie d'un cocktail offert par l'APRUM à ses membres et à ses principaux collaborateurs. Les conjoints et conjointes sont invités ainsi que les membres de l'administration universitaire. Le cocktail (vin et bouchées) se tiendra au M-425 tout près du Hall d'honneur à 17h30.

Un **hommage spécial** sera rendu par l'APRUM à un de ses membres à cette occasion. L'Association honorera ainsi de façon très particulière **Madame Marie-France Thiбаudeau** professeure retraitée de sciences infirmières, qui s'est illustrée par la contribution scientifique et sociale exceptionnelle qu'elle a apportée durant sa vie à ses étudiants, à sa discipline, à l'Université de Montréal, de même qu'à la société québécoise.

Vous avez déjà reçu ou recevrez bientôt par courrier de surface ou électronique l'**avis de convocation**, le **projet d'ordre du jour** pour l'assemblée générale du 22 mai 2018 ainsi que le projet de procès-verbal de l'assemblée générale de 2017. Vous pouvez aussi les retrouver facilement sur notre site WEB ( [www.aprum.umontreal.ca](http://www.aprum.umontreal.ca) ). Tous sont par ailleurs invités à demeurer pour le cocktail qui suit l'AGA et qui est offert par l'APRUM. Nous aimerions toute-fois savoir à l'avance combien envisagent de participer au cocktail et s'ils viendront seuls ou accompagnés. Nous souhaitons simplement par ce simple décompte nous assurer qu'il y aura suffisamment de bouchées et de vin pour tous. Nous apprécierions que vous nous indiquiez **avant jeudi 17 mai** vos intentions à cet égard soit en téléphonant à l'APRUM (**514 343-7635**) ou en nous informant par courrier électronique à l'adresse suivante : [aprum@assoc.umontreal.ca](mailto:aprum@assoc.umontreal.ca)

Si vous venez en automobile, l'Université vous permet de garer gratuitement votre véhicule au garage Louis-Colin, cet après-midi là. La responsable du stationnement de l'Université nous a attribué le code **2205 #** à cette fin. Il ne faut surtout pas oublier le #. Vous vous rendez à la barrière du parc de stationnement et poinçonnez le numéro de code **2205 #**. La barrière se lèvera. Vous devez répéter la même procédure pour la sortie.

Je vous attends nombreux l'assemblée générale et au cocktail.

*Yves Lépine*  
*président de l'APRUM*

## MOT DU PRÉSIDENT

### L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL A UNE NOUVELLE CHARTE

Le 28 mars dernier l'Assemblée Nationale a sanctionné la loi 234 modifiant la Charte de l'Université de Montréal. Cette modification soumise par le Conseil de l'Université a pour but de moderniser la gouvernance de l'Université. Elle est le fruit, entre autres, de nombreuses séances de délibérations par l'Assemblée universitaire. La nouvelle charte entrera en vigueur le 28 septembre 2018. Dans ce texte, je tenterai de donner un bref aperçu des changements apportés par cette loi.

Cette nouvelle charte fait une place accrue aux diplômés, au personnel non enseignant et aux chargés de cours. Elle introduit la notion de membre indépendant, une personne participant à la gestion de l'Université qui n'a aucun intérêt ou relation avec celle-ci. La création et les services à la communauté ont été ajoutés à la recherche et à l'enseignement comme faisant partie de la mission de l'Université.

La composition du Conseil a été modifiée : elle fait plus de place aux chargés de cours (1), aux étudiants (3), aux autres membres du personnel (1) et aux membres indépendants (4) tout en maintenant au total le même nombre de personnes (24 au maximum). Les professeurs maintiennent leurs quatre membres désignés par l'Assemblée universitaire. Ce remaniement a été réalisé grâce à l'abolition de 6 des 8 membres nommés par le gouvernement et des deux membres nommés par l'archevêché. Les membres indépendants doivent constituer la majorité du Conseil.

Le comité exécutif est dorénavant présidé par le chancelier ou chancelière. Le recteur et au moins quatre (au plus huit) personnes nommées par le conseil parmi ses membres en font aussi partie. La majorité du comité exécutif doit être constituée de membres indépendants.

L'Assemblée universitaire (AU) est composée du recteur, des vice-recteurs, des doyens, d'au moins un professeur et un chargé de cours par Faculté comportant au moins 10 membres de sa catégorie, de huit étudiants, de trois membres indépendants, de quatre membres du personnel, de quatre personnes de la catégorie cadres et professionnels. Le nombre exact de chaque catégorie sera déterminé par les statuts de l'Université mais les professeurs doivent former au moins la moitié de l'AU. Les pouvoirs de l'AU restent les mêmes sauf pour la discipline universitaire : les règlements disciplinaires visés par une clause d'une convention collective sont réputés être des règlements du Conseil de l'Université à l'entrée en vigueur de la loi.

La Commission des études (COMET) sera composée du recteur, des vice-recteurs, des doyens, de trois professeurs et deux chargés de cours nommés par l'AU, de deux diplômés, de quatre étudiants et des directeurs des deux écoles affiliées. Les pouvoirs de la COMET incluent dorénavant la coordination de l'enseignement et son arrimage avec la recherche.

Il y a aussi des changements dans le processus de nomination des membres de la direction. Le recteur continue d'être nommé par le Conseil, dont il relève, mais dorénavant, non seulement l'AU, mais aussi l'ensemble de la communauté universitaire participent au processus de nomination. Le Conseil nomme les vice-recteurs et le secrétaire général sur recommandation du recteur. Les doyens, eux aussi, continuent d'être nommés par le Conseil, mais avec la participation de la communauté facultaire. Ils relèvent du recteur.

La mise en œuvre de la charte se fera beaucoup par l'entremise des statuts et des règlements de l'Université. C'est là qu'on retrouvera les détails de la composition de l'AU et de la COMET et les modalités d'élection de leurs membres. C'est aussi là qu'on retrouvera bien d'autres précisions de la gestion de l'Université. La direction de l'Université et l'AU travaillent présentement à la révision des statuts pour les rendre compatibles avec la nouvelle charte. Cette révision est essentielle afin de pouvoir jauger pleinement les conséquences de la nouvelle charte. Notons à ce sujet qu'une modification des statuts exige une résolution du Conseil préalablement approuvée par l'AU ou une résolution du Conseil à la majorité des trois quarts de ses membres après consultation de l'AU.

Vous trouverez sur le site de l'APRUM ([aprum.umontreal.ca](http://aprum.umontreal.ca)) une copie de la version actuelle de la charte et une copie de la loi 234 qui la modifie.



*Yves Lépine,  
président de l'APRUM*

\*\*\*\*\*

**IMPORTANT:**

**ÉTANT DONNÉ LA PROXIMITÉ AVEC L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,**

**IL N'Y AURA PAS DE DÎNER EN MAI.**

## LA RUBRIQUE « À L'HONNEUR » DES « NOUVELLES DE L'APRUM »

L'idée principale de la rubrique « À l'honneur » est de vous tenir informés des honneurs mérités par certains de nos collègues professeures et professeurs retraités à l'Université de Montréal.

Si vous avez connaissance d'une distinction accordée à un ou une de vos collègues et dont il importe de faire mention, si vous êtes vous-même objet d'un honneur n'hésitez pas à communiquer avec nous pour nous informer de cette excellente nouvelle. Nous allons faire état dans ces pages, de cet honneur qui échoit à un des nôtres.

Exceptionnellement toutefois, un tel honneur pourra aussi concerner une personne autre qu'un professeur lorsqu'il s'agit d'une personne ayant servi comme officier supérieur de l'Université et qui a apporté une contribution importante à l'institution et à ses professeurs.

SVP nous transmettre l'information à [aprum@assoc.umontreal.ca](mailto:aprum@assoc.umontreal.ca) ou à [gilles.rondeau@umontreal.ca](mailto:gilles.rondeau@umontreal.ca)

Merci de votre précieuse collaboration.



*Gilles Rondeau  
Responsable de la rubrique « À l'honneur »*

## NOTICES NÉCROLOGIQUES

*Les notices nécrologiques sont des hommages réservés habituellement aux professeurs retraités qui ont fait carrière en totalité ou en grande partie à l'Université de Montréal. Exceptionnellement toutefois, un tel hommage pourra être publié lorsqu'il s'agit d'une personne ayant servi comme officier supérieur de l'Université et qui a apporté une contribution importante à l'institution et à ses professeurs. Nous vous demandons de collaborer avec nous en nous signalant le décès de professeure ou professeur retraité de notre université.*

### **Hommage au professeur Claude Touchette**

Originaire de la région de Kamouraska, Claude Touchette fait ses études au Collège de Lévis, puis à l'Université Laval, à l'Université de Montréal et enfin à l'Université de Toronto, où il obtient un Ph.D. en éducation des adultes. Il fait partie du fameux groupe des bâtisseurs du Québec des années 1960, 1970, 1980.



Nommé professeur à l'Université de Montréal en 1966, il y développe, en 1969, une maîtrise et un doctorat en andragogie. Un peu plus tard, il y ajoute un diplôme de premier cycle. Il dirige les trois programmes durant 18 ans. À l'époque, les besoins sont grands et les étudiants affluent; en moins de 20 ans, 1300 y réalisent un deuxième ou un troisième cycle. Ces diplômés sont recherchés, car l'Andragogie de l'Université de Montréal est considérée comme l'un des centres de recherche les plus productifs au monde.

Claude Touchette profite de son statut de directeur pour établir des relations étroites avec le milieu canadien de l'éducation des adultes. Il est tour à tour membre fondateur de l'Association des andragogues du Québec, membre du conseil d'administration de l'Institut canadien d'éducation des adultes et président du Collectif des responsables de programmes universitaires de formation d'éducateurs d'adultes. Il profite aussi de son statut pour internationaliser ses programmes; il entretient des activités de collaboration ou de coopération avec le Venezuela, la Chine, la Thaïlande et plusieurs pays d'Afrique francophone: Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Zaïre.

Personnellement, Claude Touchette mène aussi une carrière internationale importante. Par exemple, il agit comme secrétaire de l'Association inter-américaine d'éducation des adultes, il fait partie du Conseil d'orientation de la Commonwealth Association for the Education and Training of Adults, et il fonde le Comité international pour l'étude comparée de l'éducation des adultes. En outre, il organise à Montréal, dans plusieurs villes des États-Unis, d'Europe ou d'Afrique de multiples rencontres scientifiques.

À son implication en éducation des adultes, Claude Touchette ajoute une activité syndicale remarquable. Tour à tour délégué syndical, membre de l'exécutif, vice-président du SGPUM, il participe à la négociation d'une convention collective et préside le Comité des griefs. Il défend ainsi plusieurs collègues qui lui doivent le poste de professeur qu'ils occupent présentement à l'Université de Montréal.

Que reste-t-il de cette carrière? L'Andragogie, lieu d'excellence, est aussi lieu de réflexion sur l'éducation des adultes et ses méthodes. Témoin, son corps professoral attache une grande importance aux connaissances ainsi qu'à l'expérience de chaque étudiant, et il les utilise au mieux pour aider ce dernier dans sa quête de compétence. Cette position marque le millier de diplômés issus de l'Andragogie dirigée par Claude Touchette. Une cinquantaine d'entre eux la reprennent dans les universités canadiennes ou étrangères où ils enseignent, plusieurs centaines l'appliquent dans les ordres professionnels, les communautés religieuses, les services hospitaliers ou ministériels qu'ils dirigent, tandis que les autres l'appliquent comme formateurs de formateurs ou l'utilisent dans leurs interventions auprès de la population. En somme, un legs fort et pérenne!

Heureusement, car du centre d'études et de recherche de 1987, reconnu internationalement et loué pour ses réalisations exceptionnelles, il ne reste plus rien maintenant.

Une série de décisions administratives malencontreuses a fait disparaître complètement l'Andragogie de la Faculté des sciences de l'éducation qui l'abritait. Il n'en subsiste que le mot, attaché au titre d'un département et, pour nous tous, une invitation à pratiquer une saine insouciance vis-à-vis du sort qui attend notre production, même la mieux intentionnée, la plus brillante, la plus utile au pays et à l'institution à laquelle nous sommes rattachés.

*Colette Dufresne-Tassé,  
Professeure titulaire,  
Département de psychopédagogie et d'andragogie.*

### **Hommage à la professeure Louise Iseult Paradis**



Louise Iseult Paradis (1945-2017) est décédée à Glen Sutton le 23 novembre 2017. Elle a été nommée professeure adjoint au Département d'anthropologie à l'hiver 1975. Elle avait été chargée d'enseignement du trimestre d'hiver 1973 à celui de l'automne 1974. C'est pendant cette période qu'elle complétait un doctorat sur les sociétés complexes du Guerrero au Mexique à l'Université Yale. Elle obtient son agrégation en 1980 et sa titularisation en 1993. Elle a également servi comme directrice du département pour un premier mandat de 1991 à 1995 et elle accepte un second mandat qui se terminera en 1998. Sous sa direction, son

style rassembleur facilitera le développement et l'harmonie au sein des quatre sous-disciplines.

Louise a également servi activement son institution dans de multiples comités qu'il serait trop long d'énumérer. Mentionnons sa participation au Comité spécial relatif à la Commission d'études sur les universités en 1978 et 1979, membre du CONFES de 1984 à 1987, membre du Conseil exécutif de la FAS en 1993 et en 2011.

Elle a connu une carrière sans faille en tant qu'archéologue et amérindianiste des grandes civilisations mexicaines. Elle fut une professeure appréciée des étudiants et de ses collègues, contribuant à la formation de nombreux étudiants, une quinzaine au doctorat et une quarantaine à la maîtrise.

La contribution de ma collègue au département dépasse largement le statut de professeure. Elle était une amie, une personne ressource, agréable de compagnie, et toujours prête à donner un coup de main. Louise était chaleureuse, directe, authentique, un membre influent du Département d'anthropologie pendant plus de trente-cinq ans. Sollicitée par d'autres universités, des musées, des associations étudiantes ou savantes, elle disait presque toujours oui pour diffuser ses connaissances et représenter fièrement son institution. C'est un pilier du Département d'anthropologie qui nous a quittés à la fin de l'automne 2017. Louise Iseult Paradis, pour tous ceux qui l'ont connue et cô-

toyée, était une personne agréable qui fera toujours partie de la grande famille anthropologique.

*Claude Chapdelaine*  
*Professeur émérite retraité*

## **Hommage au professeur Morris Wechsler**



Le professeur Morris Wechsler est décédé le 3 mars 2018. Après presque 50 années d'enseignement au Service d'orthodontie de la Faculté de médecine dentaire de l'Université de Montréal, Dr Wechsler s'est éteint.

Dr Wechsler a cheminé paisiblement et avec assurance à l'Université depuis ses débuts à titre de chargé de clinique dans les années '70. Professeur agrégé dès 1979, Dr Wechsler a ensuite obtenu sa permanence (en 1979), avant de devenir Coordinateur et responsable du Service d'orthodontie en 1982, une fonction qu'il a remplie jusqu'à 1986.

La doyenne intérimaire de la Faculté, Renée Delaquis, qui l'a connu comme étudiante au 2<sup>e</sup> cycle en médecine dentaire puis comme résidente à l'hôpital juif, se joint au Directeur du département, Dr Jack Turkewicz, pour rendre hommage à son professeur. Elle se souvient de lui comme d'un professeur attentif, intéressé et intéressant. C'est ainsi que Dr Wechsler a obtenu sa titularisation en 1990.

Très engagé et toujours heureux de transférer son savoir et sa longue expérience, Dr Wechsler a été actif en enseignement jusqu'à sa retraite en 2014. Poursuivant même au delà de cette retraite bien méritée, Dr Wechsler a souhaité agir à titre de professeur associé jusqu'en 2017, par souci de continuer de soutenir ses étudiants dans leurs projets.

La carrière académique de Dr Wechsler a constamment été marquée par son enthousiasme, son dévouement et son désir de transmettre ses connaissances aux étudiants. Toujours disponible, il aura aidé plusieurs générations d'orthodontistes en les faisant profiter de sa grande expérience, de ses compétences et de sa sagesse. Bienveillant et généreux dans son enseignement, Dr Wechsler aura ainsi inspiré et été un modèle pour de nombreux orthodontistes du Québec et d'ailleurs.

Pendant ses dernières années actives, pendant sa retraite, et jusqu'à son décès, Dr Wechsler aura travaillé activement en recherche et aura publié plusieurs articles sur ses recherches cliniques dans des revues scientifiques variées.

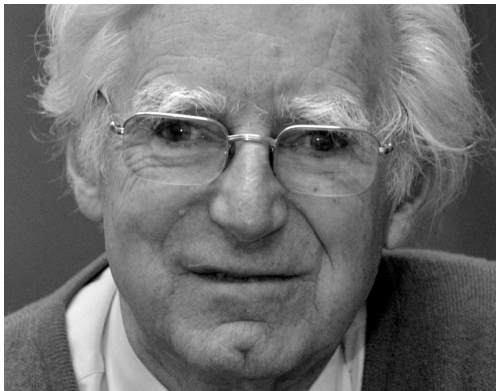
Nul doute que le mot « professeur » est le mot tout désigné pour décrire le professeur Morris Wechsler qui, par son érudition et son désir de partager ses connaissances, a véritablement influencé plusieurs générations d'orthodontistes. La communauté de la

Faculté de médecine dentaire de l'Université de Montréal, ses anciens étudiants, ses collègues, ses confrères et tous les personnels souhaitent rendre un dernier hommage à leur cher professeur disparu. Ils souhaitent lui témoigner leur reconnaissance de la même manière dont il était fier de dire qu'il était membre du corps professoral de l'Université de Montréal, comme il le faisait valoir dès que l'occasion lui en était offerte.

Au revoir et merci à un professeur très dévoué et apprécié.

*Jack Turkewicz, Professeur agrégé  
en collaboration avec Renée Delaquis, Doyenne intérimaire  
Faculté de médecine dentaire.*

Hommage au professeur Colin Davidson



Après des activités professionnelles en Grande Bretagne, puis en Italie et aux États-Unis (dont l'obtention de sa Maîtrise au MIT), Colin devenait professeur à l'École d'architecture de l'Université de Montréal en 1968 et succéda à Guy Desbarats, fondateur de la Faculté de l'aménagement, au poste de doyen qu'il occupa pendant dix ans, de 1975 à 1985.

Colin Davidson contribua de façon magistrale à l'avancement de la recherche en construction à travers le monde; de par ses écrits des plus pertinents et ses interventions très articulées dans les grandes conférences; également à titre de professeur invité (aux États-Unis, en France, au Brésil et en Italie) et de consultant, notamment dans le cadre du système Descon, développé à Montréal et seul lauréat non-étasunien du concours « Operation Breakthrough » lancé en vue d'implanter des systèmes constructifs industrialisés aux États-Unis.

Dès ses premiers contacts avec la pratique, Colin avait compris que l'architecture se devait de bénéficier des stratégies et technologies de l'industrialisation. Il passa à l'action en développant lui-même un système constructif en Grande-Bretagne, le système Cosmos. Par la suite, il s'impliqua dans la promotion de l'industrialisation, surtout en dirigeant la revue Industrialisation Forum (IF) qu'il avait fondée et qu'il portait de façon énergique. La revue IF était hautement valorisée en raison de son contenu scientifique endossé par des auteurs de premier plan et de son indépendance de toute influence corporative, n'accueillant aucune publicité. C'était le principal outil de référence de la plupart des centres de recherche dédiés au domaine.

Conscient que toute évolution de la construction sera d'abord tributaire d'une organisation des intervenants, Colin réorienta ses interventions vers les aspects administratifs et ses diagrammes organisationnels sont très célèbres. Ce qui l'amena à privilégier la gestion de projet pour le Groupe de recherche IF (GRIF), instauré en 1976, et à fon-



der le programme de deuxième cycle en montage et gestion de projets d'aménagement (MGPA). Multidimensionnel, il va à la fois mener des initiatives visant les pays en voie de développement et cofonder le réseau i-Rec portant sur la reconstruction post-catastrophes naturelles.

Son apport à l'enseignement et à la recherche universitaire lui a mérité le Prix « *Distinguished Professor* » de l'*Association of Collegiate Schools of Architecture (ACSA)*.

À l'École d'architecture, Colin et moi avons donné en tandem le cours d'Industrialisation du bâtiment pendant 20 ans, sous différentes variantes de titres et de sigles; il couvrait la dimension organisationnelle et moi la technologique, ce qui donnait lieu à des interactions argumentaires dont les étudiants se régalaient. Pendant plusieurs années, nous étions cotuteurs de l'Atelier Design & Systèmes Constructifs (DSC). Nous avons aussi organisé une session sur l'Industrialisation du bâtiment au Congrès de l'UIA à Montréal (1990), où nous avons accueillis les principaux leaders mondiaux dans le domaine.

Colin Davidson était un ami que j'appréciais au plus haut point et dont les travaux continuent de m'inspirer.

*Roger-Bruno Richard, architecte et professeur titulaire  
École d'architecture de l'Université de Montréal*

### **Hommage au professeur Antoine (Anton) Soare**



Antoine Soare a commencé ses études à l'Université de Bucarest et les a continuées à McGill, où il a obtenu sa maîtrise en 1970, avec un mémoire sur Pierre Reverdy, et son doctorat en 1977, avec une thèse sur les tragédies de Corneille. Il a ensuite enseigné à McGill, à Queen's University, à l'Université du Manitoba et à l'Université de l'Alberta. Il est devenu professeur au Département des littératures de langue française de l'Université de Montréal en 1993.

Spécialiste de la littérature du XVII<sup>e</sup> siècle, il a principalement travaillé sur les œuvres de Pierre Corneille, Jean Racine et Jean de La Fontaine. Dans ses recherches, il associait le baroque et le classicisme aux problèmes moraux et idéologiques du XVII<sup>e</sup> siècle, tout en se préoccupant de la matérialité des textes. Il a ainsi à la fois œuvré à replacer les œuvres de Corneille et Racine dans l'ensemble de la production dramatique de l'époque et à ancrer l'analyse stylistique des *Fables* de La Fontaine dans leur réalité phonétique. Ses travaux sont parus dans des revues et des collectifs publiés en Allemagne, en Angleterre, au Canada, aux États-Unis et en France. Il a également présenté des communications aux colloques annuels de sociétés savantes telles que la British Society for Seventeenth-Century French Studies, le Mouvement Corneille de l'Université de Rouen, la North American Society for Seventeenth-Century French Literature ou la Southeast American Society for French Seventeenth-

Century Studies. En 1995, il a organisé à l'Université de Montréal et à l'Université McGill le XXVII<sup>e</sup> congrès annuel de la North American Society for XVII<sup>th</sup> Century French Literature, dont il a édité les Actes sous le titre de *Et in Arcadia Ego*.

Pour celui ou celle qui passait par le corridor du 8<sup>e</sup> étage du Pavillon Lionel-Groulx, celui du Département des littératures de langue française, le premier contact avec Antoine passait par sa voix, forte, tonitruante parfois, inimitable. Cette voix, sa façon de dire des vers, de mener une explication de texte avec finesse, conviction et élégance, aura marqué plusieurs générations d'étudiants. Ceux-ci en parlaient volontiers, fascinés qu'ils étaient par sa mémoire, son érudition et sa capacité de rendre par la scansion des vers les significations essentielles d'un texte, de Racine, Corneille ou La Fontaine, entre autres. Alors que les cours magistraux n'ont pas toujours la cote, les réactions enthousiastes des étudiants à l'endroit des prestations d'Antoine Soare montraient bien que la passion qu'Antoine mettait dans son enseignement portait d'heureux fruits.

Cette passion qui était la sienne se manifestait aussi dans ses activités de recherche, mais un peu autrement, dans un grand souci d'érudition, qui est, en nos disciplines est souci d'interlocution plutôt que de parole solitaire. Rendre aux collègues, généreusement, la reconnaissance qui leur était dû, citer les auteurs, pour faire entendre leur voix — et relisant certains de ses articles ceux qui l'ont connu entendront sa voix mordre dans les mots —, et aussi faire en sorte que les mots des auteurs soient respectueusement établis, plutôt que réduits à des textes apocryphes fantasmés, voilà à ce quoi il s'est employé, dans une langue somptueuse.

Antoine Soare fut membre de nombreuses associations savantes : Southeast American Society for French Seventeenth-Century Studies; Mouvement Corneille (Centre International Pierre Corneille); North American Society for Seventeenth-Century French Literature; Société Canadienne d'études de la Renaissance; Société Jean Racine; Association Canadienne des écrivains roumains; British Society for French Seventeenth-Century Studies et Académie canadienne-américaine des Arts et Sciences (ARA).

Antoine Soare avait une haute idée de l'Université. Il a participé avec diligence à divers comités, dont celui des bibliothèques, manifestant un sens du devoir qui l'honorait. Les étudiants qu'il a dirigés à la maîtrise et au doctorat reconnaissent son désir de les pousser à se dépasser. La rigueur éthique qui était sienne n'étonne guère celui ou celle qui le lit. Les questions morales auront été au centre de ses préoccupations : pour lui esthétique et pensée morale étaient profondément interreliées.

Antoine Soare a aussi été un collègue prenant à cœur la vie départementale et universitaire. Il était un collègue attentif, qui portait haut le sentiment de faire partie d'une collectivité, celles des universitaires québécois. Il a participé aux instances syndicales, mais il a aussi pris fait et cause pour le maintien du soutien aux études québécoises et la valorisation de l'enseignement dans les cégeps. Dans une période où les liens interpersonnels ont largement été remplacés par des relations virtuelles, Antoine manifestait

la conviction qu'un département n'existe pas que sur papier mais aussi par des actions communes.

Antoine Soare a également fait œuvre plus personnelle, dans la langue roumaine. Il a publié en 2014 le recueil de poésie *Pretexte pentru Paradis* (Prétexte pour le paradis), aux éditions Junimea, Bucarest; en 2003 il contribue à l'édition du recueil de poèmes de prison *Oaspetii celulei mele* (Les visiteurs de ma cellule) du poète roumain Petre Caramitru, son grand-père, chez Fundatia Culturala Libra, Bucarest. Enfin, au moment de son décès, il était à compléter le recueil *Penite cu fite si Palindroame* (Plumes coquines et palindromes) qui comprend des poèmes et des textes palindromes.

La revue de langue roumaine *Destine Literare* (sept 2017- martie (mars) 2018) a publié un dossier hommage à Anton (Antoine) Soare qui comporte une entrevue et des textes hommage, dont des poèmes, témoignant ainsi de l'importance de notre collègue dans la communauté roumaine au Canada.


Antoine laissait dans le deuil son épouse Valérie Pestritu Soare, sa maman Gratiella, sa sœur Irina, sa nièce Christine, son cousin Nicolas, ainsi que de nombreux parents et amis.

*Micheline Cambron.*  
*Professeure titulaire,*  
*Département des littératures de langue française*

\* \* \*

«Je crois que l'éducation est à la base de toute société et la pédagogie doit sans cesse se renouveler. C'est ma grande motivation.»

CATHERINE DROUIN  
Étudiante en sciences de l'éducation

Université   
de Montréal

**VOTRE DON  
IRA LOIN**

**Donnez pour les bourses  
de la réussite étudiante  
de l'Université de Montréal**

 **M** **CAMPUS**  
**MONTRÉAL**

Faites votre don en ligne à l'adresse  
[donner.umontreal.ca](http://donner.umontreal.ca) ou composez  
le 514 343-6812 ou le 1 888 883-6812.

## LES ENVOIS PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Plusieurs collègues reçoivent maintenant la documentation de l'APRUM par courrier électronique. Si ce n'est pas encore le cas pour vous et que vous voulez faire de même, communiquez avec nous par téléphone au 514 343-7635 et laissez un message ou envoyez-nous un courriel à : [aprum@assoc.umontreal.ca](mailto:aprum@assoc.umontreal.ca)

*Jean-Robert Derome*

## UNE ADRESSE PLUS PRÉCISE.

Dans vos communications avec l'APRUM nous vous demandons d'utiliser autant que possible l'adresse de courrier électronique [aprum@assoc.umontreal.ca](mailto:aprum@assoc.umontreal.ca) ou pour la correspondance papier d'inscrire au long l'adresse suivante. En procédant ainsi votre message nous parviendra.

APRUM, local E-608  
Pavillon Roger-Gaudry  
Université de Montréal  
C.P. 6128, succ. centre-ville,  
Montréal, (Qc), H3C 3J7

## VOUS PAYEZ PAR CHÈQUE? POURQUOI NE PAS PASSER À LA PERCEPTION À LA SOURCE?

À la suite d'une entente avec la Gestion des régimes de retraite le formulaire d'autorisation de paiement de la cotisation par retenues mensuelles ne nécessite plus d'y inscrire le numéro d'assurance sociale de la professeure ou du professeur retraité. Seul le numéro matricule continue d'être requis.

Si vous voulez dorénavant vous acquitter de votre cotisation par prélèvement à la source soit un montant de 4,17 \$ par mois à compter du 1<sup>er</sup> juin et régler le problème une fois pour toutes, nous vous incitons à vous rendre sur le site web de l'APRUM à [www.aprum.umontreal.ca](http://www.aprum.umontreal.ca)

Vous trouverez sous la rubrique « **La cotisation** » le formulaire à remplir.

Plus simplement encore, envoyez-nous un message à cet effet à [aprum@assoc.umontreal.ca](mailto:aprum@assoc.umontreal.ca) ou laissez-nous un message téléphonique au (514) 343-7635.

Nous verrons à donner suite rapidement à votre demande.

## ADHÉSION À L'APRUM : CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

*Merci de votre appartenance à l'APRUM. Votre association est en campagne de recrutement. Si vous connaissez un collègue retraité qui n'est pas membre de l'APRUM, vous pouvez l'inviter à se joindre à nous en lui remettant le formulaire d'adhésion ci-après. Nous donnerons suite à sa demande.*

Formulaire d'adhésion à l'Association des professeurs retraités de l'Université de Montréal (APRUM)

*Je demande par la présente mon adhésion à l'APRUM*

Nom et prénom(s) .....

Adresse à domicile .....

.....

Courriel .....

Téléphone: .....

Date de la prise de retraite .....

Unité administrative (Faculté, école, département) .....

Professeur ou professeure à l'UdeM depuis :.....

S'il y a lieu : fonctions administratives déjà exercées .....

.....

**Signature :** \_\_\_\_\_

**Date :** \_\_\_\_\_

SVP faire parvenir à  
APRUM, local E-608  
Pavillon Roger-Gaudry  
Université de Montréal  
C.P. 6128, succ. centre-ville,  
Montréal, (Qc), H3C 3J7

ou : [aprum@assoc.umontreal.ca](mailto:aprum@assoc.umontreal.ca)

*Les informations personnelles transmises à l'APRUM demeurent strictement confidentielles et ne sont partagées avec aucun autre organisme.*